

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 novembre 2019**

**Rapporteur :**  
**Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 40**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 13/11/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2019 (accusé de réception du 13/11/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel**

**Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place des dispositifs thématiques de soutien financier aux associations sportives pour des activités ou des projets. Les subventions proposées sont calculées après étude des dossiers déposés par les associations sportives et étayés par des justificatifs. L'enveloppe globale allouée s'élève à 40 000 € (subvention(s) pour manifestation – Compte 414-6574-711).**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à :

1- verser la subvention suivante en début d'année 2020, sous réserve du vote du budget primitif 2020 :

➤ 40 000 € au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel pour la participation à l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition de l'Open International de tennis qui aura lieu au parc des expositions à Penvillers du lundi 27 janvier au dimanche 2 février 2020 ;

2- signer la convention de partenariat à intervenir.